

Le dialogue au secours des camps

Les cinq fédérations de mouvements de jeunesse de Wallonie plaident pour un rapprochement avec les Communes, notamment lors des camps d'été.

● **Julien BIL**

On ne le sait pas toujours, mais la Wallonie est un terrain rêvé pour l'organisation de camps de mouvements de jeunesse. En 2014, ce sont ainsi 100 000 jeunes qui ont pu participer à l'un des quelque 3 000 camps organisés en Wallonie. Malgré ces chiffres, les cinq fédérations représentant les mouvements de jeunesse en Wallonie (guides catholiques de Belgique, patros, faucons rouges, scouts et guides pluralistes et scouts), sont pour l'instant assez amères. En effet, depuis quelques années, il devient de plus en plus difficile pour elles d'organiser leurs camps, notamment ceux d'été. Au Salon des mandataires, elles ont décidé de parler d'une seule et même voix : «*Nous éprouvons*

de plus en plus de difficultés à organiser nos camps, constate Géraldine Bauduin, secrétaire politique de la Fédération nationale des patros. En cause notamment, certaines Communes qui prennent des règlements de plus en plus contraignants sans jamais se concerter avec nous, quand ce n'est pas l'aspect financier qui est visé, avec l'établissement de certaines taxes, notamment sur les poubelles et même des taxes de nuitées spéciales camp. Ce n'est déjà pas facile d'organiser un camp à la base, mais ces petites tracasseries grèvent bien souvent le budget des camps, qui pour certains enfants représentent les seules vacances de l'année.»

Devenir les partenaires des communes

Plutôt que de faire le procès des Communes, les cinq fédérations concernées ont décidé d'agir en partenariat avec elles. Certaines initiatives ont déjà été développées et ont été présentées au Salon des mandataires hier après-midi, lors d'une conférence intitulée «*Quand les camps rencontrent les Communes*».

«*Entre autres initiatives, on peut citer «la charte pour les camps» initiée par le ministre des Pouvoirs locaux de l'époque, Philippe Courard,*

précise Nadia Cornejo, secrétaire politique des guides catholiques de Belgique. Autre initiative à saluer, le projet pilote initié par la zone de police Famenne-Ardenne qui a créé le rôle de coordinateur général pour les camps. Ce responsable gère les camps sur les douze communes du territoire, centralise les demandes des organisateurs de camps ainsi que les éventuelles plaintes de citoyens. Certaines Communes créent même l'été un poste de «Monsieur Camp». Seulement une quarantaine en dispose en Wallonie. L'idéal serait évidemment de généraliser le projet pilote et d'encourager un maximum de Communes à se doter d'un Monsieur Camp, chargé de dialoguer avec les mouvements de jeunesse durant l'été.» ■